

Appel à participer à l'événement

« LE GENIE EN LIBERTE » Parcours artistique dans le 11^e

Les 25, 26 et 27 septembre 2020



Association pour la diffusion
et la défense de l'art contemporain
dans le quartier de la Bastille

Membres du CA :

Jean Chazy
Do Delaunay
Claudio Kunakey
Laurence Le Moyec
Danielle Loisel

126, rue de Charonne
75011 Paris

Coordinateur :

Antoine Storck
tél. : 06 26 57 28 36
coordonateurgeniebastille@gmail.com
www.legenieedelabastille.com

Siret : 428 425 292 00052

Après ces longs mois de confinement, il apparaissait évident pour notre association du Génie de la Bastille de participer à la reprise de l'activité culturelle et économique du 11^e arrondissement. Pour sa 2^{ème} édition, Le Génie en Liberté proposera à un large public un parcours culturel à la rencontre des talents locaux. Il consiste en une promenade parmi les ateliers d'artistes mais aussi parmi des lieux plus insolites tels que les bars, appartements, commerces, rues, jardins, passages, trottoirs, mobilier urbain...! Le périmètre géographique de l'événement s'étendra de Nation à Saint-Ambroise, et de Bastille à Alexandre Dumas. Environ tous les 200 mètres, les visiteurs découvriront le travail riche et varié d'une cinquantaine d'artistes de toutes disciplines (peintres, sculpteurs, photographes, performeurs, graffeurs, musiciens, danseurs, etc.), aussi bien implantés dans le quartier que venus d'ailleurs.

La Galerie du Génie (126 rue de Charonne) sera le point relai de l'événement. Les artistes participants au Génie en Liberté seront invités à participer à une exposition collective de petits formats au sein de la galerie du 22 au 27 septembre 2020.

1/ Qui peut participer à l'événement ?

Vous êtes artiste, artisan, galeriste, association, commerçant ?

Lors de précédente édition, plus de 50 artistes de notre association mais aussi d'associations voisines, d'artistes invités ont participé à l'événement et accepté les conditions générales de l'événement. Certains d'entre eux possèdent des ateliers, et **d'autres attendent de pouvoir exposer dans des lieux du quartier.**

- Tous les commerçants, les artisans, toutes les associations du quartier faisant partie du périmètre géographique sont invités à faire partie de cet événement phare pour le quartier, **en invitant un ou plusieurs de ces artistes à exposer.**
- Tous les artistes peuvent participer. Si vous n'avez pas de lieu pour exposer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des différents lieux du quartier en leur proposant d'accueillir vos œuvres le temps de l'événement (ou plus !).
- Les performeurs, musiciens... peuvent se rapprocher des artistes ayant un atelier, pour leur proposer une performance. Chaque artiste qui invite un ou des artistes, est responsable de son événement. Pour une performance dans la rue, n'hésitez pas à vous rapprocher du coordinateur (coordonateurgeniebastille@gmail.com).

Chaque participant assume la responsabilité du public qu'il accueille, de son lieu et de ce qui s'y passe.

2/ Qu'est-ce qu'on y gagne ?

- Une plus grande visibilité pour votre lieu
- La possibilité de faire connaître votre activité auprès d'une nouvelle clientèle
- La possibilité de soutenir des initiatives de créations contemporaines, un engagement qui vous permet de valoriser vos activités



3/ Comment participer au circuit ?

Pour les commerçants, associations, artisans ou galeristes :

- Proposer un lieu qui reste dans le périmètre géographique de l'événement (voir plan en annexes de ce document).
- Renvoyer la fiche de participation ci-jointe, dûment remplie, en proposant ou non un événement artistique. Dans le cas où vous souhaitez participer mais que vous n'avez pas encore d'artistes à exposer, nous prendrons contact avec vous pour vous présenter les œuvres de différents artistes.

Pour les artistes :

- Proposer une action poétique, plastique ou autre, de qualité, originale, créative, innovante, déjà réalisée, à réaliser ou à vivre.
- Envoyer son projet à la commission d'organisation par mail avant le 31 juillet 2020 avec :
- Le document "fiche de participation" en annexe, dûment rempli
- Des visuels si possible HD de vos œuvres, de votre projet, 5 visuels maximum et envoyés par mail à l'adresse : coordinateurgeniebastille@gmail.com

4/ Frais de participation :

Bien conscient des difficultés économiques que rencontrent les commerçants, associations, artistes... nous avons décidé de revoir les frais de participation à la baisse pour cette édition 2020.

Vous êtes artiste/artisan/association et vous souhaitez participer :

- **Une participation financière de 20 €** sera demandée, pour prendre en charge une partie des frais liés à l'organisation et à la communication de l'événement.
- **Cela vous ouvre le droit de participer à l'exposition collective à la Galerie du Génie de la Bastille.** L'association vous fournira une boîte (environ 12x12cm) avec un Génie en plomb que vous personnaliserez. L'ensemble sera exposé du 22 au 27 septembre 2020. Chaque pièce sera vendue au prix de 80 €. Les bénéfices des ventes seront partagés entre l'association et l'artiste à hauteur de 50/50.

Vous avez un commerce, une galerie, un bar, un théâtre, une école, un centre culturel... :

- **Une participation financière de 30 €** sera demandée pour participer à l'événement en accueillant au moins un artiste. Cette participation servira à prendre en charge une partie des frais liés à l'organisation et la communication de l'événement.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également faire un don du montant de votre choix au nom du Génie de la Bastille. **Notre association est reconnue d'intérêt général, ce qui vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% sur le montant de votre don.** Un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôt est délivré une fois le don réalisé.

Pour faire un don au Génie de la Bastille :

<http://www.legenedelabastille.com/association/nous-soutenir/>

5/ Mode de règlement :

Vous pouvez régler vos frais de participation en ligne à cette adresse :

<https://www.helloasso.com/associations/le-genie-de-la-bastille/adhesions/participation-genie-en-liberte-2020>

Ou bien par chèque à l'ordre du Génie de la Bastille ou en espèces.

6/ Conditions :

Chaque participant s'engage à :

- Régler les frais de participation avant le 31 juillet 2020
- Disposer sur sa vitrine ou autre lieu, de façon visible, au moins dix jours à l'avance et durant l'événement : l'affiche de l'événement, le parcours de l'événement, et tout autre signe distinctif liés à l'événement qui lui seront fournis par les organisateurs.
- Fournir dans les meilleurs délais les informations utiles (visuels, description du projet) à la réalisation par nos soins des supports de communication (Affiches - Dépliants - Blog de l'événement)
- S'assurer que chaque artiste soit assuré pour ses œuvres
- Diffuser au mieux l'information concernant l'événement (réseaux sociaux, flyers, bouche à oreille, mailing, etc.)

La commission organisatrice de l'événement s'engage à :

- Produire les supports de communication dans les délais prévus
- Fournir un reçu de paiement
- Rembourser les frais de participation en cas d'annulation

Clôture des inscriptions : le 31 juillet

Clôture des paiements : le 15 août

Réunion d'information avec les participants : début septembre

Membres de la commission :

Gérard Allaguillemette, Jean Chazy, Anne Queyras Louail, Danielle Loisel

Coordinateur de l'événement

Antoine Storck

coordinateurgeniebastille@gmail.com

Du mardi au samedi de 11h à 19h

Association du Génie de la Bastille

126 rue de Charonne 75011 Paris

Du mardi au dimanche de 14h à 20h

06 26 57 28 36

